



2001-2011

10 ANS D'ACTION

BILAN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE



▶ **Ville dynamique** P.4

▶ **Éco-ville** P.10

▶ **Ville solidaire** P.16

▶ **Ville vivante** P.24

▶ **Ville d'avenir** P.32

▶ **Équipe municipale** P.36

▶ **Tribunes** P.38



Philippe KALTENBACH, Sénateur - Maire de Clamart

Chères Clamartaises, chers Clamartois,

En 2001, Clamart était endormie. Avec vous, nous l'avons réveillée. Voilà un peu plus de 10 ans que l'équipe municipale et moi-même travaillons pour faire de Clamart une ville agréable, moderne et où il fait bon vivre. De très nombreux projets ont été réalisés durant ces 10 années. Le Haut Clamart, trop longtemps délaissé, a été totalement requalifié. Le centre-ville a été entièrement réaménagé. De nombreux équipements publics ont été construits ou rénovés en respectant les normes environnementales.

À titre d'exemples, citons les maisons de quartiers du Petit Clamart et du Jardin Parisien, le centre dentaire municipal, le théâtre Jean Arp et le cinéma Jeanne Moreau, les écoles Anne Frank et Léopold Sédar Senghor, les crèches Jean Jaurès, Renaudin et Normandie, les médiathèques Buanderie et Mitterrand, la salle des fêtes municipale, le complexe sportif Hunebelle, le stade de La Plaine. Et tous cela sans augmenter les taux des impôts locaux. Aujourd'hui, Clamart est une ville dynamique, engagée dans le développement durable, solidaire, une ville vivante et tournée vers l'avenir.

Mais vous avez encore de nombreuses attentes. Nous avons donc déjà lancé de nouveaux projets ambitieux : la reconstruction de l'école du Jardin Parisien et celle du campus Trivaux-Garenne, la création d'une nouvelle piscine au Jardin Parisien, l'ouverture de la crèche Perthuis, la construction d'une maison des associations et d'un nouveau dojo en centre-ville...

Ma priorité est de faire en sorte que Clamart soit une ville pour tous, et que chacun puisse y trouver sa place, quels que soient son âge, son origine sociale ou culturelle et son quartier. Il y a une grande diversité à Clamart et c'est justement cette diversité qui fait la force de notre ville.

J'aime Clamart et je souhaite que notre ville reste une ville où il fait bon vivre.

Je suis très heureux de vous présenter le bilan de ces 10 années passées à vos côtés et de vous faire découvrir les nombreuses autres réalisations à venir.

Ensemble préparons l'avenir de Clamart !

A handwritten signature in black ink that reads "Philippe Kaltenbach". The signature is written in a cursive, flowing style.



VILLE DYNAMIQUE

► *Développement économique* [P.5](#) ► *Commerce et artisanat* [P.6](#)
► *Emploi* [P.7](#) ► *Urbanisme* [P.8](#) ► *Finances* [P.9](#)



Attirer les entreprises



2 500
entreprises
sont implantées
à Clamart

A lors que les entreprises quittaient la commune avant 2001, de nombreux grands groupes se sont implantés depuis dix ans. Les raisons : un dynamisme retrouvé, la valorisation de la situation géographique de Clamart et l'arrivée du tramway. Les créations d'entreprises se sont également multipliées grâce aux différents partenariats et dispositifs d'aide mis en place par la Ville jusqu'en 2006, puis par la communauté d'agglomération Sud de Seine.

10 ANS D'ACTION

Attirer de nouvelles entreprises

◆ Le parc d'affaires Novéos compte plus de 10 000 emplois. Nous avons accueilli les entreprises suivantes :

2005 : Optic 2000, siège social, atelier de montage de lunettes et centre de formation.

2008 : Visteon Systems Informatiques, conception et réalisation d'équipements automobiles.

2009 : Sorin group, leader mondial de l'assistance cardio-vasculaire.

2010 : One Access, constructeur de routeurs d'accès pour les réseaux d'entreprises et les opérateurs de télécommunications.

Développer des partenariats au bénéfice des entreprises locales

◆ Nous avons signé des conventions entre Sud de Seine et divers partenaires :

2007 : avec **Hauts-de-Seine Initiative** qui octroie des prêts à taux zéro aux créateurs d'entreprise.

2009 : avec l'association **Entrepreneurs 92**, réunissant des chefs d'entreprises du territoire ; avec **l'Atelier** pour le développement des activités, dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

2010 : avec la **Région Île-de-France**, le PACTE pour le développement économique, la formation et l'emploi ; avec la **Chambre de Commerce et d'Industrie Paris / Hauts-de-Seine**, pour la mise en place du réseau d'échanges PME / grands groupes Plato.

Aider à la création d'entreprises

◆ Dès 2003, nous avons mis en place le dispositif « objectif création », un appui technique destiné à la création ou à la reprise d'entreprise. En 8 ans :

- 430 porteurs de projet clamartois ont bénéficié d'une prestation d'accompagnement individuel à la création d'entreprise.
- 128 reprises d'entreprise ont été accompagnées, dont 13 commerces de proximité.
- 16 projets portés par des créateurs d'entreprise résidant ou s'implantant à Clamart ont été financés par l'association Hauts-de-Seine Initiative pour un montant total de 265 000 € (prêts à taux zéro).

CLAMART DEMAIN

► **Implantation de KRAFT Foods**, n°2 mondial de l'alimentaire et de la boisson sur 25 000 m² au Parc Novéos (1 400 salariés). Le groupe est leader sur les marchés du café torréfié et du chocolat en tablette

► **Aide à l'implantation des entreprises et au développement des partenariats**

► **Offre de locaux commerciaux pour répondre aux besoins des entreprises**

► **Poursuite du dispositif « objectif création »**

Soutenir le commerce de proximité



+ de **600**
commerces et
services de proximité
sont installés à
Clamart

Depuis 2001, l'équipe municipale agit en faveur du commerce de proximité et de l'artisanat. Elle met tout en œuvre pour dynamiser et promouvoir la diversité du commerce clamartois et renforcer l'attractivité de la commune.

10 ANS D'ACTION

◆ **Rénovation de la halle du marché de la Fourche** : la halle et le parking souterrain ont été entièrement rénovés avec l'appui financier du FISAC (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) pour un coût de 3 millions d'€.

◆ **Création du quartier commercial Les Hauts de Clamart** : dans le cadre de la réhabilitation du Haut Clamart, implantation de 35 commerces de qualité autour d'une moyenne surface et de nombreux services publics.

◆ **Création d'une rue semi-piétonne** dans le prolongement de la rue piétonne (avenue Jean Jaurès) jusqu'à la rue d'Estienne d'Orves afin de favoriser la circulation des piétons sur cette portion très commerçante de notre cœur de ville.

◆ **Utilisation du droit de préemption** pour l'implantation d'une moyenne surface (Lidl) dans le quartier du Jardin Parisien.

◆ **Installation d'une signalétique** renforçant la visibilité des commerces grâce à l'implantation de 16 panneaux indiquant le type de commerce

de proximité localisé dans le secteur immédiat.

◆ **Mise en place d'une signalétique** directionnelle indiquant les divers quartiers commerçants, les marchés communaux et les parkings publics.

◆ **Pose de relais d'informations** commerces et de Relais d'informations multimédias à l'entrée des zones commerçantes.

◆ **Création d'un périmètre de sauvegarde** du commerce de proximité. Ce dispositif interdit le changement de destination des commerces existants pour empêcher l'implantation de banques ou de bureaux. Il concerne 3 quartiers : gare, centre-ville et route du Pavé Blanc.

◆ **Mise en place d'1 heure de stationnement gratuite** dans les 5 parkings municipaux.

◆ **Création et développement d'animations commerciales** : Marchés en fête, Salon Nature, jardins et loisirs, Marché Gourmand, Marché de Noël, Folle semaine des commerçants...

CLAMART DEMAIN

► **Ouverture d'un marché forain bi-hebdomadaire place Aimé Césaire (2012)**

► **Réhabilitation du parvis du marché du Troisy (2012) et de l'intérieur de la halle dès 2014**

► **Création de locaux commerciaux et artisanaux en pied d'immeubles, favorisant l'implantation et le développement de nouvelles activités de proximité, dans les divers quartiers en rénovation**

Privilégier le retour à l'emploi



3 000 personnes
ont retrouvé un emploi
grâce au service
municipal de l'Emploi

La Ville de Clamart conduit depuis 2001 une politique de l'emploi volontariste et innovante, en travaillant étroitement avec les entreprises. Cette politique traduit la volonté de l'équipe municipale d'apporter son soutien à la fois aux demandeurs d'emploi et aux entreprises. Ceci, malgré un contexte national difficile et le désengagement croissant de l'État en matière d'aide à l'emploi.

10 ANS D'ACTION

- ◆ **Réorganisation du service emploi** : l'équipe municipale a remodelé dès 2001 le service emploi. En 2004, il devient, avec le service du développement économique, l'espace entreprises et emploi (EEE). Transféré en janvier 2010 à la communauté d'agglomération Sud de Seine, la priorité de l'EEE est de rapprocher les entreprises des demandeurs d'emploi.
- ◆ **Développement du partenariat entre l'EEE et les entreprises** : mise en relations des demandeurs d'emploi avec les entreprises clamartaises.
- ◆ **Participation de l'EEE au 1er Forum inter-communal de l'emploi en 2011** : 130 professionnels et 800 demandeurs d'emploi ont participé à cet événement.
- ◆ **Accompagnement personnalisé des Clamartois de plus de 26 ans** dans leur projet professionnel et leur recherche d'emploi ou de formation.
- ◆ **Développement des ateliers individuels et collectifs** : optimiser son CV, se préparer aux entretiens de recrutement, améliorer sa communication, etc.

- ◆ **Actions de pré-recrutement avec des entreprises clamartaises** : Lidl, Bouygues, Coca-Cola...
- ◆ **Création, en 2006, des Rencontres de l'Emploi et de la Formation** : ces mini-forums à thèmes permettent de mettre en relation des recruteurs et centres de formation avec des demandeurs d'emploi (120 personnes par session).
- ◆ **Actions spécifiques dans le Haut Clamart** : mise en place de permanences Emploi au centre socioculturel du Pavé Blanc ; création d'une instance autour du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) avec les professionnels des différentes structures emploi et insertion du Haut Clamart.
- ◆ **Signature en 2010 d'un pacte régional lié à la communauté d'agglomération Sud de Seine** qui permet la mise en place d'actions de formations spécifiques.
- ◆ **Création d'un Espace Insertion**, guichet unique qui propose différents services d'aide à l'insertion aux bénéficiaires du RSA.

CLAMART DEMAIN

- ▶ **Inciter les entreprises à recruter des personnes en insertion via les clauses sociales des marchés publics**
- ▶ **Renforcer les actions individuelles et collectives en direction des jeunes et des adultes clamartois afin de contribuer à leur retour à l'emploi et à la formation**
- ▶ **Se rapprocher encore des entreprises afin de répondre au plus près de leur demande**
- ▶ **Continuer à sensibiliser les publics les plus éloignés de l'emploi grâce au développement d'actions à leur intention**

Préserver le cadre de vie

240 logements
vétustes ont été
démolis lors de la
reconstruction de la
cité Bourgogne



Depuis dix ans, Clamart s'est doté de nouveaux outils réglementaires au service d'une politique ambitieuse du logement et du développement économique. L'équipe municipale mène cette politique dynamique tout en agissant, comme elle s'y est engagée depuis 2001, pour la préservation de l'environnement et l'embellissement du cadre de vie des Clamartois.

10 ANS D'ACTION

Réalisations

◆ Requalification du Haut Clamart :

- Démolition des 240 logements vétustes de la cité Bourgogne et réalisation d'un quartier mixte (accession à la propriété, logements à loyers modérés et équipements publics).
- Création du quartier commercial Les Hauts de Clamart : un hôtel, une résidence service, un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 8 000 m² de commerces, une place publique.
- Requalification des cités de la Plaine et de Trivaux : rénovation des logements, création d'espaces verts et d'aires de jeu.
- Rénovation des logements et des ascenseurs de la cité Trivaux.

◆ Réaménagement du centre-ville :

- Agrandissement et rénovation du parvis de la mairie (3 200 m²).
- Mise en rue piétonne de la rue du Troisy.
- Création d'une rue semi-piétonne avenue Jean Jaurès dans le prolongement de la rue piétonne.
- Rénovation, agrandissement et sécurisation de la place Ferrari.
- Création du Jardin de Penamacor dans la cour intérieure de la Mairie.

Outils réglementaires

- ◆ **Élaboration et application, depuis 2005, du nouveau Plan local d'urbanisme (PLU)** pour limiter la densification, favoriser la mixité des logements et assurer le développement économique de Clamart tout en préservant son environnement et son patrimoine.

◆ Mise en œuvre d'outils réglementaires pour préserver le cadre de vie :

- **Création d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)** afin de préserver les immeubles et espaces verts ayant un caractère patrimonial.
- **Mise en place d'un règlement sur les publicités et les enseignes** pour limiter leur installation (suppression de 60% des grands panneaux publicitaires).
- **Création de Zones d'aménagement différées (ZAD)** afin de geler le prix du foncier pendant 14 années et empêcher la spéculation consécutive à l'arrivée des transports (secteur du tramway T6).

CLAMART DEMAIN

▶ **Eco-quartier de la gare (24 000 m²) : 18 000 m² de bureaux, 500 m² de commerces, 800 m² de locaux artisanaux, 4 000 m² de résidence étudiante, 150 places de parking vélos, 550 places de parking (250 places publiques et 300 privées pour les activités du site)**

▶ **Îlot Percy : construction de logements, d'un Foyer d'Accueil Médicalisé et d'une résidence étudiante**

▶ **Aménagement autour des stations du tramway T6 (commerces, logements)**

▶ **Requalification de la cité des 3F**

Une fiscalité stable

Taxe d'habitation de 2001 à 2011

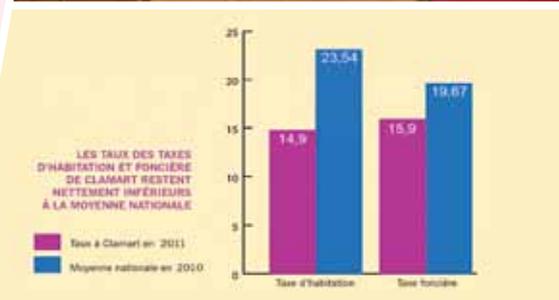


646 €, c'est le montant de la dette par Clamartois en 2011

(la moyenne dans les Hauts-de-Seine est de 1 705 €)

Évolution des taux communaux de taxe d'habitation à Clamart et dans les villes voisines

	2001	2011	Évolution
Clamart	15,52	14,80	-5%
Issy-les-Moulineaux	9,99	9,99	0%
Châtenay-Malabry	14,03	14,50	3%
Malakoff	11,61	13,76	19%
Fontenay-aux-Roses	11,42	12,67	11%
Le Plessis Robinson	12,28	13,79	12%
Bagneux	14,19	16,17	14%
Meudon	12,87	14,03	9%
Vanves	13,01	15,61	20%



A lors que les taux communaux ont connu une hausse importante entre 1990 et 2001, la nouvelle équipe municipale a stabilisé la pression fiscale depuis 2002. Aujourd'hui, tandis que l'État réaffirme son intention de contraindre plus encore les finances locales, la ville de Clamart a décidé, grâce à une gestion rigoureuse et dynamique, de poursuivre le développement de ses services publics et les opérations d'équipement déjà engagées.

10 ANS D'ACTION

◆ **Réalisation d'un audit sur les finances de la commune** par un cabinet indépendant en 2001. Cet audit soulignait :

- Le fort taux de taxe d'habitation de Clamart, le plus élevé des Hauts-de-Seine à l'époque,
- Une gestion peu active de la dette,
- L'absence de politique de développement économique, d'investissement et de contrôle de gestion,
- L'incapacité à piloter les opérations d'aménagement (déficit de la SEMARC de 10 millions d'€ à la charge de la Ville).

◆ **Stabilisation et équité fiscale** : en 2002, la Municipalité a décidé d'instaurer une véritable équité fiscale entre le locataire et le propriétaire occupant, en rééquilibrant les taux de taxe d'habitation (- 8%) et de foncier bâti (+ 8%) à 14,27%. Conformément aux engagements pris en 2001 par la nouvelle équipe municipale, la part communale des impôts locaux n'a pas augmenté en 7 ans de mandature. Elle n'a subi qu'un ajustement de faible ampleur en 2009. Aujourd'hui, le taux stable de la taxe d'habitation permet à Clamart d'être classée au 11^e rang sur les 36 communes des Hauts-de-Seine.

◆ **Une gestion rigoureuse et dynamique des finances municipales avec le respect des**

grands équilibres malgré le désengagement de l'État :

- Une vigilance constante sur les dépenses, publiques permettant de dégager une capacité d'autofinancement substantielle.
- Un faible appel à l'emprunt : pour l'année 2011, l'endettement est d'environ 650 € par habitant contre 1 700 € pour la moyenne des communes des Hauts-de-Seine.
- **Une politique d'investissement ambitieuse grâce au plan pluriannuel d'investissements et la réalisation de grosses opérations d'aménagements** (comme le quartier commercial Les Hauts de Clamart), avec un financement qui assure leur équilibre. En 2011, la municipalité poursuit sa politique d'investissement soutenu, sans pour autant augmenter ses taux d'imposition.
- **La création d'une direction de la commande publique et d'un contrôle de gestion** pour limiter les coûts.
- **La recherche systématique de subventions en particulier auprès de la Région Île-de-France**, qui porte aujourd'hui ses fruits. Près de 8 millions d'€ de subventions ont été obtenus de la Région Île-de-France sur la période 2006-2010 pour les nouveaux équipements.

CLAMART DEMAIN

- ▶ **Maintenir la stabilité des taux des impôts locaux et un endettement maîtrisé**
- ▶ **Continuer à gérer rigoureusement les fonds publics (contrôle de gestion, recherche de subventions...)**
- ▶ **Poursuivre le développement des services publics et les investissements d'équipement**



ÉCO-VILLE

- ▶ **Qualité de vie P.11** ▶ **Développement durable P.13**
- ▶ **Circulations douces P.14** ▶ **Transports et stationnement P.15**

Une ville où il fait bon vivre



Une 2^e fleur
obtenue en 2010, est
venue récompenser la
qualité du cadre de vie
à Clamart

Clamart bénéficie d'un cadre de vie privilégié que l'équipe municipale souhaite préserver. Depuis 2001, elle agit pour améliorer encore la qualité de vie en consacrant de nombreux moyens à l'embellissement et à la propreté des rues et des espaces publics. Pour que Clamart reste une ville où il fait bon vivre.

10 ANS D'ACTION

Espaces verts et fleurissement

- ◆ 2 extensions du parc Maison Blanche (15 000 m²) ont permis d'agrandir le parc de 30% avec divers aménagements : manège, pelouse, bancs, rénovation des massifs et plantation d'arbres remarquables.
- ◆ Création de plusieurs parcs, des jardins du Dr Damlanian (3 000 m²) et de Penamacor (cour intérieure de la mairie), des squares Saint-Etienne et Manouchian (2000 m²) et rénovation des squares Gaîté et Plaisance.
- ◆ Obtention d'une 1^{re} fleur en 2006 et d'une 2^e fleur en 2010 : entretien, rénovation et fleurissement de 42 ha d'espaces verts (squares, massifs...), plantation de 40 000 plantes et fleurs au printemps et de 35 000 à l'automne, élagage des arbres communaux...
- ◆ Régénération des alignements d'arbres dans plusieurs rues.

Propreté

- ◆ Acquisition de matériels pour améliorer la propreté des rues (laveuses, balayeuses et aspirateurs de voirie).
- ◆ Création de 18 canisites pour les déjections canines.
- ◆ Création d'un service d'enlèvement des tags (intervention gratuite).
- ◆ Depuis 2007, distribution de sacs de sel de déneigement aux Clamartois habitant en pavillon : 3 900 sacs de 10 kg distribués en 2010.
- ◆ Renforcement de la lutte contre les dépôts sauvages : aménagements, interventions de la garde municipale...
- ◆ Installation des pigeonniers au parc Maison Blanche et dans les quartiers Plaine et Trivaux-Garenne.
- ◆ Mise en place au bois de Clamart de l'opération Forêt Propre.

CLAMART DEMAIN

Espaces verts

- ▶ Création du parc paysager Robert Auzelle, dans le quartier de la Plaine (1 ha)
- ▶ Réalisation des jardins familiaux de la Roue
- ▶ Poursuite de l'embellissement des rues et des espaces publics développement du fleurissement, création d'espaces verts et de squares, installation de mobilier urbain de qualité...

Propreté

- ▶ Renouvellement du parc de laveuses de voirie

Une ville tranquille



97 policiers sont affectés aujourd'hui au Commissariat de Clamart (contre 130 en 2002)

Pour offrir un cadre de vie serein à tous les Clamartois, de nombreux aménagements de sécurité ont été réalisés sur la voirie communale, afin notamment de réduire la vitesse des véhicules. Par ailleurs, la Ville met tout en oeuvre pour garantir la tranquillité des habitants, en collaboration étroite avec le commissariat. L'équipe municipale n'en dénonce pas moins, depuis de nombreuses années, la baisse constante des effectifs policiers.

10 ANS D'ACTION

Voirie

- ◆ **Aménagement de toutes les rues communales en zones 30** de façon à réduire la vitesse et améliorer la sécurité.
- ◆ **Réfection complète de nombreuses rues avec enfouissement systématique des réseaux aériens** (EDF, France Télécom, Numéricable) depuis 2001 (avant 2001, les rues étaient rénovées sans enfouissement des réseaux).
- ◆ **Réalisation de nombreux aménagements de sécurité** en particulier aux abords des écoles (barrières, ralentisseurs, chicanes, potelets pour la protection des trottoirs...) et mise en place de répéteurs sonores aux carrefours à feux.

Sécurité

- ◆ **Demande d'effectifs supplémentaires à l'État** : le nombre de policiers au commissariat est passé de 130 en 2002, à 97 aujourd'hui. Lancement d'une pétition en octobre 2011 demandant au ministre de l'Intérieur et au préfet des Hauts-de-Seine un renfort de policiers.
- ◆ **Création, en 2002, d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance** (CLSPD) afin de faciliter la concertation entre tous les partenaires locaux (Police nationale,

garde municipale, bailleurs sociaux, Éducation nationale, associations, etc.).

- ◆ **Aménagement des nouveaux locaux de l'antenne de Police nationale du Haut-Clamart**, place François-Mitterrand.
- ◆ **Installation d'un système de vidéosurveillance** dans les parkings publics et dans certains équipements (médiathèques, théâtre).
- ◆ **Augmentation des effectifs de la garde municipale** qui sont passés à 15 agents (dont 12 sur le terrain).
- ◆ **Arrêtés municipaux interdisant** : la consommation d'alcool sur la voie publique, la vente d'alcool dans les commerces après 21h dans certains secteurs de la ville, l'occupation du domaine public par les professionnels de l'automobile, la vente et l'utilisation des pétards.
- ◆ **Mise en place d'actions de prévention** dans les écoles et les collèges et au lycée.
- ◆ **Création de permanences juridiques gratuites par des professionnels et des associations** : accès aux droits, aide aux victimes, soutien aux familles les plus démunies... Ces actions sont soutenues par la Ville.

CLAMART DEMAIN

Voirie

- ▶ **Élaboration du plan d'accessibilité de la voirie**
- ▶ **Poursuite des aménagements de sécurité**

Sécurité

- ▶ **Demande de renforts d'effectifs policiers à l'État**
- ▶ **Poursuite du soutien aux associations qui assurent des permanences juridiques gratuites**

Préserver l'environnement



0 produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts

Depuis 2001, l'équipe municipale a posé les bases d'un urbanisme respectueux de son environnement : réduction des consommations d'énergie, amélioration énergétique des bâtiments, utilisation de matériaux durables pour les constructions... Dès 2004, la ville de Clamart a élaboré son Projet d'Aménagement Durable (PADD) qui affirme son engagement pour un urbanisme favorable au développement durable.

10 ANS D'ACTION

◆ **Élaboration du Projet d'Aménagement Durable (PADD)** afin de préserver l'équilibre social, écologique et environnemental de la commune.

◆ **Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Clamart recommande l'usage de matériaux renouvelables** pour la construction et encourage l'infiltration des eaux pluviales pour recharger la nappe phréatique.

◆ **Attribution de 20 % supplémentaire de COS** (coefficient d'occupation des sols) aux projets d'urbanisme respectant les normes de développement durable.

◆ **Construction d'équipements publics aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE) avec des bâtiments classés BBC (Bâtiments Basse Consommation)** : multi accueil Normandie, crèche Renaudin, école Léopold Sedar Senghor, médiathèque François Mitterrand... (toitures végétalisées, panneaux solaires, réservoirs de récupération des eaux, etc.).

◆ **Installation de réservoirs de récupération des eaux pluviales** (places Maurice Gunsbourg et Aimé Césaire, stade de la Plaine et complexe sportif Hunebelle...) pour alimenter les laveuses qui nettoient les rues ; **mise en place de générateurs solaires** (gymnases Condorcet, Jardin Parisien...).

◆ **Économie d'énergie sur l'éclairage public** : installation d'ampoules basse consommation.

◆ **Réglementation dans le PLU concernant les antennes relais de téléphonie mobile** : (fin de leur installation sur les bâtiments municipaux et de Clamart Habitat) ; implantation interdite dans un rayon de 100m autour des établissements publics et ceux recevant des enfants.

◆ **Utilisation de produits moins polluants** pour l'entretien de bâtiments municipaux et fin de l'utilisation des produits chimiques pour l'entretien des espaces verts.

◆ **Clamart Habitat est le premier Office Public de l'Habitat (OPH) des Hauts-de-Seine à s'être engagé dans les certifications « Habitat et Environnement » et « Haute performance Énergétique » :**

- Amélioration énergétique des bâtiments pour les rénovations,
- Démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) pour les constructions,
- Installation de conteneurs enterrés dans les cités de la Plaine et de Trivaux-La Garenne.

CLAMART DEMAIN

► **Exiger l'enfouissement des lignes haute tension de RTE (filiale d'EDF)**

► **Poursuivre la construction d'équipements publics aux normes HQE**

► **Soutenir les projets d'urbanisme respectant les normes de développement durable**

► **Diminuer de 20% la consommation de l'éclairage public d'ici 2013**

Encourager les circulations alternatives



Soucieuse de garantir à tous les Clamartois des modes de déplacements apaisés et sécurisés, la municipalité a élaboré le Plan de déplacements clamartois (PDC) dès 2004. Elle mène une action volontariste en faveur des déplacements à pied, du développement des transports collectifs et des circulations alternatives comme la bicyclette. La Ville de Clamart a reçu le prix du Guidon d'or 2010.

10 ANS D'ACTION

- ◆ **Élaboration du Plan de déplacements clamartois (PDC) en concertation avec les habitants** pour garantir une cohabitation harmonieuse entre piétons, cyclistes, deux-roues motorisés et voitures, dans tous les quartiers.
- ◆ **Mise en service du Clamibus, navette inter-quartiers gratuite** qui dessert l'ensemble des équipements et services publics de la ville depuis le Haut Clamart jusqu'à la gare SNCF.
- ◆ **Mise en place et généralisation des doubles sens cyclables** à l'ensemble des voies communales limitées à 30 km/h (installation de panneaux « Sens interdit - sauf cyclistes »).
- ◆ **Création de passages piétons surélevés** en entrée de quartiers zones 30 et aménagement d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- ◆ **Création de zones 20 ou « de rencontre » avenue Jean Jaurès, place Maurice Gunschbourg...** limitées à 20 km/h et respectueuses du Code de la rue protégeant l'usager le plus fragile (le piéton peut circuler dans tous les sens et il a priorité sur le cycliste qui a priorité sur l'automobiliste ou le 2 roues motorisé).
- ◆ **Acquisition de véhicules à GPL ou électriques pour les services municipaux.**
- ◆ **Subvention pour l'achat de vélo à assistance électrique (VAE) par la communauté d'agglomération Sud de Seine** (200 € pour l'achat d'un vélo électrique).
- ◆ **Acquisition par la Ville de vélos à assistance électrique (VAE) pour les déplacements professionnels des agents de la Ville.**
- ◆ **Développement des places de stationnement pour les vélos** (obtention auprès de la SNCF du 3^e parking à vélos couvert à la gare de Clamart).
- ◆ **Sécurisation de la circulation piétonne :** enlèvement des voitures stationnées sur les trottoirs, lutte contre le stationnement abusif, mise en place de potelets, circulation au pas (vitesse du piéton) des vélos sur les voies piétonnes.
- ◆ **Prix du Guidon d'or 2010** décerné par la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUBICY) pour avoir été l'une des premières villes de France à avoir mis en place le double sens cyclable.
- ◆ **Réalisation à la demande de la Mairie de Clamart de bandes cyclables** par le Conseil général des Hauts-de-Seine : avenue Jean-Baptiste Clément, rue Pierre et Marie Curie, rue de Meudon et rue Henri Barbusse.

CLAMART DEMAIN

- ▶ **Créer 13 stations libre-service Autolib' : réservation des Blue Car par téléphone ou Internet**
- ▶ **Poursuivre l'équipement des services municipaux en véhicules électriques et en vélos à assistance électrique (VAE)**

Une ville à mobilité durable



7 stations de la ligne du tramway T6 desserviront Clamart

Clamart, grâce à sa gare SNCF et à ses nombreuses lignes de bus, bénéficie d'une bonne connexion au réseau de transports en commun d'Île-de-France. L'arrivée prochaine du tramway T6 ainsi que la future station du Grand Paris Express (pour laquelle la municipalité et les habitants se sont fortement mobilisés) viendront encore améliorer la desserte de notre ville.

10 ANS D'ACTION

Transports / circulation

- ◆ **Travaux du tramway T6 (Chatillon-Viroflay) :** 7 stations seront implantées à Clamart (sur 21 au total), une offre de transport en commun indispensable aux habitants du Haut Clamart. La municipalité s'est fortement mobilisée pour que ce projet voie le jour dans les meilleurs délais. La mise en service du T6 est prévue fin 2014.
- ◆ **Travail en collaboration avec les parents d'élèves et les écoles,** afin de sécuriser les abords de celles-ci et d'encourager la marche à pied pour les trajets domicile-école (Pédibus).
- ◆ **Accompagnement de la Ville à la création de la ligne de bus inter-banlieue 394.**
- ◆ **Obtention du passage de la ligne de bus 190 en centre-ville.**
- ◆ **Demande, via pétition, du prolongement de la ligne de bus 189 jusqu'au Petit Clamart.**
- ◆ **Création d'un Plan de déplacement entreprises** avec 14 entreprises de Clamart (2003-2005) afin de modifier certaines lignes de bus pour pouvoir desservir le parc d'activités Noveos.

Stationnement

- ◆ **Dès 2001, dans les quartiers commerçants, suppression du stationnement payant et création de zones bleues** qui permettent de stationner gratuitement pendant une durée limitée.
- ◆ **Fixation du stationnement** pour apaiser la vitesse avec mise en place de chicanes.
- ◆ **Rénovation des parkings municipaux :** municipalisation, désamiantage des parkings Fourche et Trosy, rénovation des parkings Fourche et Pierre et Marie Curie, extension du parking Trosy, création du parking du Conservatoire, mise en place de la télésurveillance avec enregistrement et instauration de la première heure gratuite.
- ◆ **Création de places handicapées, de places arrêt minute et de places de livraison,** réglementation de la livraison, suppression du stationnement à cheval sur les trottoirs par organisation du stationnement ou par pose de potelets de protection.

CLAMART DEMAIN

- ▶ **Grand Paris Express :** le projet de création d'une station à Clamart a été retenu grâce à la forte mobilisation des Clamartois et de la municipalité
- ▶ **Tramway T11 (Antony-Clamart) :** la municipalité s'est investie pendant de nombreuses années pour défendre ce projet
- ▶ **Création d'un site propre pour le bus 189 (avenue Victor Hugo)**

A woman with short blonde hair is sitting on a yellow mat, reading a book to two young children. One child is sitting on her lap, and the other is standing next to her. A third child is sitting on the floor to the left, playing with a red toy. The room has a yellow floor, a blue storage bin, and a pink mat. A white door is visible in the background.

VILLE SOLIDAIRE

- ▶ **Petite enfance** P.17 ▶ **Enfance** P.18 ▶ **Éducation** P.18
- ▶ **Jeunesse** P.19 ▶ **Aînés** P.20 ▶ **Action sociale** P.21
- ▶ **Santé et handicap** P.22 ▶ **Logement** P.23

Privilégier le bien-être des tout-petits



200 places supplémentaires en crèche ont été créées depuis 2001



Depuis 2001, à Clamart, la politique de la petite enfance a pour principal objectif d'aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle. Aujourd'hui, la modernisation des structures municipales existantes et la création de nouveaux établissements, à la fois qualitatifs et quantitatifs, permettent d'accueillir 438 tout-petits.

10 ANS D'ACTION

Création et rénovation d'équipements

- ◆ Municipalisation, extension et rénovation de la crèche départementale Normandie : la capacité d'accueil est passée de 60 à 104 places.
- ◆ Rénovation et agrandissement des multi-accueils Trivaux et Renaudin.
- ◆ Création du multi-accueils Jean Jaurès (38 places).
- ◆ Extension de la crèche Boulard (66 places) et de la crèche Sainte Émilie (73 places).
- ◆ Modernisation des haltes-garderies Pavé Blanc, la Fourche et Fleury, transformées en multi-accueils.
- ◆ Aide financière à la création de 2 crèches parentales les Pious Pious et les Coccinelles (51 places) et soutien au jardin d'enfants associatif Pilotin (24 places).
- ◆ Attribution de subventions aux crèches associatives et parentales : 190 000 € en 2011.

Actions et dispositifs

- ◆ Offrir une diversité des modes de gardes aux familles : multi-accueils, assistantes parentales, crèches parentales, associatives...
- ◆ Création de 2 Relais assistantes maternelles (RAM) : lieux d'information pour les parents, de rencontre et de formation pour les

assistantes maternelles. **Création d'un Relais assistantes parentales (RAP)** : dispositif de garde à domicile par une assistante parentale.

◆ **Création de l'accueil parents-enfants** : lieu d'information et d'échange avec des professionnels de la petite enfance destiné aux parents dont les enfants ont moins de 6 ans.

◆ **Mise en place de deux journées de formation pédagogiques par an pour toutes les structures municipales** permettant au personnel une réflexion et un échange sur les pratiques professionnelles.

◆ **Augmentation du temps d'intervention des psychologues** à la disposition des familles et des personnels.

◆ **Réorganisation administrative du mode des inscriptions pour un suivi personnalisé des familles** (850 familles reçues en 2010).

◆ **Mise en place de sections «multi-âges» dans plusieurs établissements depuis 2011** : les enfants (bébés, moyens et grands) sont accueillis dans la même unité de vie.

◆ **Développement de relations de partenariat** en vue de l'accueil des enfants handicapés.

◆ **Utilisation des produits frais labellisés** ou issus de l'agriculture biologique pour les repas.

CLAMART DEMAIN

► **Ouverture du multi-accueil « Soleil Levant » de 30 places (quartier Jardin Parisien)**

► **Ouverture du multi-accueil Perthuis de 72 places (quartier Gare)**

► **Poursuivre la diversification des modes d'accueil et le développement des sections «multi-âges»**

► **Généralisation de l'utilisation des produits issus de l'agriculture biologique dans la préparation des repas**

Favoriser l'égalité des chances



15 millions d'euros par an sont attribués aux secteurs scolaire et périscolaire



À Clamart, le maintien de la qualité de l'enseignement et l'épanouissement de tous les enfants scolarisés est une priorité de l'équipe municipale. La Ville agit également afin de simplifier les démarches des parents. Enfin, un effort important est fait pour renforcer les activités périscolaires et les séjours.

10 ANS D'ACTION

Dispositifs et actions

- ◆ **Mise en place du quotient familial** pour faciliter l'accès de toutes les familles aux activités scolaires et périscolaires.
- ◆ **Création du guichet unique Vie scolaire-Enfance** afin de simplifier les démarches des parents.
- ◆ **Mise en place du Dispositif de Réussite Éducative et du Projet Éducatif Local.**
- ◆ **Création du Portail Famille** accessible depuis www.clamart.fr : réservation des activités périscolaires et des accueils de loisirs, et paiement des factures en ligne.
- ◆ **Augmentation de 16 % de la dotation pédagogique** : en 2011, elle est de 43 €/enfant en élémentaire et de 37 €/enfant en maternelle.
- ◆ **Distribution d'un kit de rentrée** (fournitures scolaires de base) à tous les enfants des écoles élémentaires depuis la rentrée 2011.
- ◆ **Développement des activités périscolaires culturelles et sportives** dans les écoles du réseau de réussite scolaire et les accueils de loisirs.
- ◆ **Augmentation des places en accueils de loisirs** et construction de locaux dédiés aux

centres de loisirs (Sédar Senghor, Anne Frank et Jardin Parisien sont en cours). Le budget des accueils de loisirs en équipements dédiés aux enfants a été doublé en 10 ans.

- ◆ **Développement des classes de découverte.**
- ◆ **Diversification des séjours** municipaux.
- ◆ **Organisation du Carnaval des enfants** et d'une fête enfantine par les accueils de loisirs.
- ◆ **Introduction des produits issus de l'agriculture biologique** dans les menus confectionnés par la restauration scolaire et **recrutement d'une diététicienne.**

Bâtiments

- ◆ **Reconstruction des écoles Léopold Sédar Senghor et Anne Frank.**
- ◆ **Rénovation de la restauration scolaire** : passage en liaison froide, rénovation des restaurants scolaires des écoles Moulin de Pierre, Léopold Sédar Senghor et Jean Monnet élémentaire.
- ◆ **Rénovation du centre de vacances de Hauteluze.**

CLAMART DEMAIN

- ▶ **Ouverture de l'école du Jardin Parisien avec 12 classes**
- ▶ **Reconstruction du campus Trivaux-Garenne avec la création de nouvelles écoles et d'équipements sportifs (fin des travaux prévue en 2015)**
- ▶ **Travaux de mise en accessibilité handicap des écoles élémentaires Rochers, Jules Ferry et Mairie**

Accompagner nos jeunes



+ de 500
jeunes participent
chaque année à
l'opération jobs d'été

Clamart écoute et soutient sa jeunesse. Depuis 2001, la Ville accompagne les jeunes de tous les quartiers dans la réalisation de leurs projets grâce à différents dispositifs. Elle mobilise d'importants moyens pour répondre à leurs attentes, en matière de formation et d'emploi mais aussi de citoyenneté et d'épanouissement personnel.

10 ANS D'ACTION

Formations et emplois

- ◆ Accueil de stagiaires dans divers services municipaux.
- ◆ Organisation de l'opération annuelle Jobs d'été (500 participants).
- ◆ Organisation du Forum des métiers et du Forum de l'Alternance.
- ◆ Mise en place du Parcours d'Orientation Professionnel par la Mission Locale : ateliers destinés aux jeunes afin de définir leur projet professionnel.
- ◆ Soirées thématiques « Filières qui recrutent » à la maison de quartier du Petit Clamart.

Citoyenneté et loisirs

- ◆ Création de la Cellule d'aide et d'appui aux projets (CAAP) : chantiers solidaires, échanges avec nos villes jumelles, etc.
- ◆ Mise en place des actions citoyennes, en échange des aides reçues (pour passer le permis de conduire citoyen, le BAFA...).
- ◆ Création de la web radio RJC (Radio Jeune Clamartois).

- ◆ Création du FaceBook Infojeune-Clamart : diffusion d'informations auprès de 1 400 jeunes Clamartois.
- ◆ Ouverture d'un atelier court-métrage.
- ◆ Mini séjours pour les jeunes (sports de glisse, Francofolies de la Rochelle, etc.).

Réussite scolaire et prévention

- ◆ Accompagnement à la scolarité.
- ◆ Création d'une section « tremplin réussite lycée » dans le Haut Clamart pour favoriser la réussite scolaire.
- ◆ Création d'événements : Festival Jeunesse, Clamart Jeunesse Awards, 1 DK fest, Clamarena, La jeunesse prend ses quartiers...
- ◆ Ouverture le soir de la maison de quartier du Petit Clamart.
- ◆ Mise en place du dispositif d'accueil des collégiens exclus.
- ◆ Création d'une annexe du Bureau Information Jeunesse au CSC Pavé Blanc.

CLAMART DEMAIN

- ▶ Création d'une Maison de la Jeunesse
- ▶ Attribution de bourses pour aider les jeunes dans la réalisation de projets personnels ambitieux (intégration d'une grande école, stage à l'étranger, création d'entreprise...)
- ▶ Construction d'une résidence étudiante dans le cadre du projet Eco-quartier de la gare

Favoriser le maintien à domicile



907 000 €
ont été consacrés
aux seniors en 2010
(contre 365 000 €
en 2001)

Clamart prend soin de ses aînés. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) les soutient dans leur vie quotidienne : aide à domicile, portage des repas, aides sociales... Pour lutter contre l'isolement, les clubs Améthyste organisent également de nombreuses animations pour les séniors : Banquet Républicain, Anniversaire des 80 ans, Sortie du Maire...

10 ANS D'ACTION

- ◆ **Renforcement des prestations facilitant le maintien à domicile** : téléassistance 24h/24 (installation de 240 téléalarmes), aide aux déplacements et à la vie quotidienne (2 véhicules), livraison des repas à domicile (32 712 repas en 2010), portage de livres gratuit à domicile, etc.
- ◆ **Développement du service de la coordination gérontologique devenu le Centre local d'information et de coordination (CLIC) sous l'égide de Sud de Seine** : accueil et information des personnes âgées et de leur famille, aides aux formalités...
- ◆ **Développement des activités dans les 5 clubs Améthystes** : ateliers informatique, mémoire, danse de salon, gymnastique douce, théâtre, tricot solidaire avec les Restos du cœur...
- ◆ **Mise en place d'actions de prévention santé dans le cadre de l'Atelier santé ville du CCAS.**
- ◆ **Mise en œuvre du Plan canicule** : recensement et information des personnes isolées, coordination des intervenants médico-sociaux, etc.
- ◆ **Mise en place d'un groupe d'aide aux aidants.**
- ◆ **Organisation de séjours à la montagne** (Hauteluce) et création d'un séjour-découverte à l'étranger.
- ◆ **Ouverture de la Sortie du Maire aux séniors à partir de 60 ans, création de la sortie Anniversaire des 80 ans et du Banquet Républicain.**
- ◆ **Accueil à Clamart de 2 Forums Giga Séniors** (2007 et 2011) organisés par l'Institut des Hauts-de-Seine.
- ◆ **Animations dans le cadre de la Semaine Bleue et de Clamart Plage.**
- ◆ **Mise en place de tarifs préférentiels pour les spectacles du théâtre Jean Arp.**
- ◆ **Rénovation de la Résidence Morambert** : mise à neuf des appartements, installation d'un interphone d'appels et de la téléassistance pour chaque résident.
- ◆ **Ouverture d'une Maison de retraite, L'Erable argenté, dans le quartier de la Plaine.**

CLAMART DEMAIN

- ▶ **Développement des prestations pour le maintien à domicile des personnes âgées**
- ▶ **Achèvement de la construction de la Maison de retraite rue du Troisy pour les personnes âgées dépendantes**
- ▶ **Poursuite de la lutte contre l'isolement des personnes âgées**
- ▶ **Création d'un conseil des anciens**
- ▶ **Installation d'un service de petits travaux à domicile pour les personnes dépendantes et isolées**

Développer la solidarité



1,2 million d'euros de subventions a été alloué par la Mairie au CCAS en 2011

Depuis 2001, la Ville a renforcé les dispositifs d'aides sociales en direction des Clamartois les plus fragilisés. Cet engagement de l'équipe municipale est d'autant plus nécessaire dans le contexte actuel de crise économique et d'aggravation de la précarité. Par ailleurs, la Ville s'est investie dans la défense des droits des femmes et plusieurs actions sont menées en direction des femmes en difficulté ou victimes de violences.

10 ANS D'ACTION

Solidarité

- ◆ **Mise en place, avec le nouveau quotient familial, de tarifs plus équitables** pour faciliter l'accès de toutes les familles clamartaises aux activités proposées par les centres socio-culturels, le Conservatoire, l'École municipale des sports et les services scolaires et périscolaires (cantine, accueils du matin et du soir, études, accueils de loisirs, séjours).
- ◆ **Attribution d'aides financières par le CCAS** dont le montant est en constante évolution, en particulier pour l'aide alimentaire.
- ◆ **Mobilisation du CCAS sur la prévention des expulsions** : élaboration d'une plaquette sur les droits et devoirs des locataires, participation à la création de l'instance de concertation des impayés de loyers.
- ◆ **Soutien logistique aux opérations nationales** : Téléthon, Journée mondiale de lutte contre le sida, Semaine de la solidarité internationale...
- ◆ **Création de l'atelier « Révalorisation de l'image de soi »** en direction des personnes en difficulté d'insertion professionnelle.

Droits des femmes

- ◆ **Création d'une délégation spécifique aux droits des femmes dès 2001.**
- ◆ **Mise en place d'un dispositif de prise en charge d'urgence des femmes victimes de violences** : financement de nuitées d'hôtel, mise à disposition de 6 logements d'urgence et accompagnement personnalisé. Un partenariat étroit, notamment avec le commissariat de police, vient renforcer ce dispositif (prix de l'innovation sociale de l'Union Nationale des CCAS en 2004).
- ◆ **Ouverture d'une consultation anonyme et gratuite assurée par un médecin psychiatre** en direction des personnes victimes de traumatismes.
- ◆ **Aides financières en direction des femmes en situation de précarité.**
- ◆ **Adhésion de la Mairie à la charte européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes.**
- ◆ **Participation à la Journée internationale des femmes** (débat, expositions, spectacles...).
- ◆ **Partenariat avec le CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) et l'association ARPE (Accueil relais parents enfants).

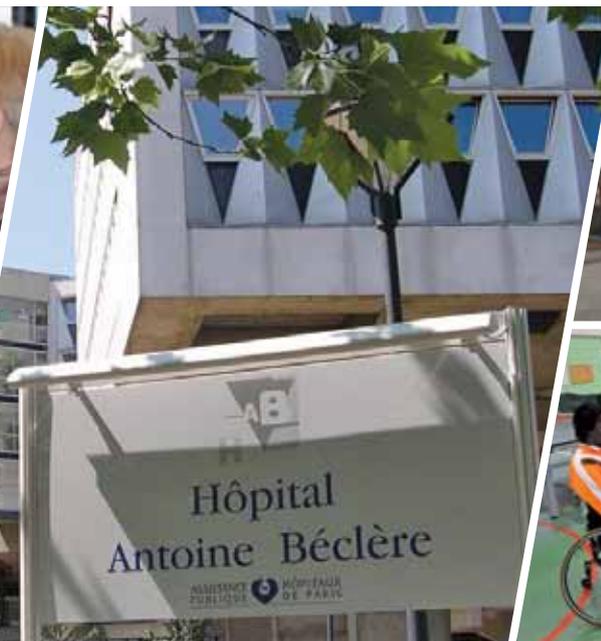
CLAMART DEMAIN

- ▶ **Mise en place d'une consultation en direction des auteurs de violences**
- ▶ **Actions en matière de santé et d'information sur la contraception, notamment pour les jeunes femmes**
- ▶ **Réalisation d'une étude sur les besoins sociaux à Clamart afin de planifier de nouvelles actions**
- ▶ **Fédération d'un réseau des associations de solidarité en lien avec le service Vie Associative**

Aider les plus fragilisés



4 755 enfants ont bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire en 2010



Depuis 2001, la municipalité a développé une politique active en faveur de la santé, alors que ce secteur est mis à mal par le gouvernement, notamment à travers sa politique de démantèlement du secteur hospitalier public. L'équipe municipale a également mis en place différentes actions pour améliorer le confort des Clamartois en situation de handicap et favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

10 ANS D'ACTION

Santé

- ◆ **Rénovation du Centre municipal de santé** : augmentation du nombre des consultations, intégration des publics en difficulté, gratuité des vaccinations obligatoires pour les enfants à partir de 6 ans, les jeunes et les adultes...
- ◆ **Ouverture du Centre dentaire municipal du Pavé Blanc** : soins pour tous (adultes et enfants), prévention et dépistage bucco-dentaire en direction des enfants et des personnes à risque, création d'un pôle santé (consultations nutrition et tabacologie).
- ◆ **Soutien au Comité de défense de l'hôpital Béclère contre le projet de fusion avec les hôpitaux Bicêtre et Brousse et pour le maintien d'une offre de soins de qualité** : réunions publiques, rencontres avec les syndicats, pétitions, vœu au Conseil municipal...
- ◆ **Participation aux actions de prévention nationale** : Journée mondiale de lutte contre le sida, Octobre rose (dépistage du cancer du sein), Journée de l'audition...
- ◆ **Actions de prévention santé** auprès des jeunes de la Mission locale et du foyer des jeunes travailleurs.
- ◆ **Installation de défibrillateurs** au Centre municipal de santé et au Centre dentaire municipal.

Handicap

- ◆ **Signature de la Charte Ville Handicap** avec les principales associations de ce secteur.
- ◆ **Création d'une coordination handicap** : accueil, information et orientation des personnes handicapées.
- ◆ **Acquisition de 2 véhicules adaptés au transport des personnes en fauteuil roulant.**
- ◆ **Édition du Guide du handicap** (exemplaires en braille).
- ◆ **Ouverture d'ateliers musique adaptés aux enfants handicapés au Conservatoire de Clamart.**
- ◆ **Accueil dans les centres de loisirs d'enfants en situation de handicap.**
- ◆ **Mise en place d'activités** (handisport, soirées « Bougeons-nous », etc.), **sorties et voyages.**
- ◆ **Ouverture d'une Maison Relais** avenue Jean Jaurès (30 studios) gérée par les amis de l'Atelier en 2009.
- ◆ **Mise en accessibilité de bâtiments municipaux** (gymnases, CCAS, Guichet unique, piscine...) et **réfection des chaussées et des arrêts de bus** (mise en place de feux sonores et de bandes podotactiles).

CLAMART DEMAIN

Santé

- ▶ **Installation d'un 2^e fauteuil au centre dentaire**
- ▶ **Implantation de 11 nouveaux défibrillateurs**
- ▶ **Soutien au pôle de santé publique (hôpitaux Antoine Béclère et Percy)**

Handicap

- ▶ **Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments municipaux et suivi des travaux d'accessibilité de la gare SNCF**
- ▶ **Ouverture d'un établissement spécialisé (Îlot Percy)**
- ▶ **Création d'un groupe de parole en direction des parents d'enfants handicapés**
- ▶ **Contribution, en partenariat avec l'Éducation Nationale, à une meilleure intégration des enfants handicapés à l'école**

Des logements pour tous



200 logements par an sont construits en moyenne à Clamart : pour moitié privés et pour moitié sociaux

Les Clamartois, comme l'ensemble des Français, ne sont pas épargnés par la crise économique et le doublement des prix des loyers privés. Ils sont de plus en plus nombreux à solliciter l'attribution d'un logement social. Afin de répondre au mieux à leur attente, l'équipe municipale mène une politique de l'habitat solidaire et volontariste, au service de la qualité de vie, et qui favorise la mixité sociale.

10 ANS D'ACTION

Politique municipale du logement

- ◆ **Élaboration du Plan local de l'habitat (PLH)** avec les représentants de l'État, des bailleurs sociaux et des constructeurs privés : ce plan préconise la construction de **200 logements par an, pour moitié privés et pour moitié sociaux.**
- ◆ **Construction de 100 logements sociaux par an en moyenne (en majorité de petites opérations bien intégrées à l'environnement) :** avenues Jean Jaurès et Schneider, rues Alfred, des Leux, du Troisy, Fillassier, de Meudon, de Châtillon, quartier commercial les Hauts de Clamart, etc.
- ◆ **Application de la règle inscrite dans le PLU du minimum de 30% de logements sociaux** dans toutes les nouvelles opérations immobilières de plus de 1000 m².
- ◆ **Programmes d'accession sociale à la propriété, avec des prix de 30 à 40% inférieurs à ceux du marché :** îlot Péri et parc Auzelle.
- ◆ **Obtention de la rénovation des 700 logements sociaux de la cité des 3F** par le bailleur.
- ◆ **Outils réglementaires pour développer une offre de logements à loyers modérés :**
 - **outils résultant du PLU :** obligation de construire, pour toute opération de plus de

1000 m², un minimum de 30% de logements locatifs aidés (rachetés au promoteur par Clamart Habitat).

- **autres outils réglementaires :** Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et droit de préemption : priorité de la Ville pour se porter acquéreur des terrains propices aux projets d'intérêt général (logements locatifs aidés, commerces...).

Clamart Habitat

- ◆ **Gestion d'un parc de 4075 logements de qualité : 614 nouveaux logements ont été construits depuis 2001.**
- ◆ **Poursuite de la réhabilitation et de la modernisation du parc** (sécurisation et réfection des halls et accès d'immeubles, modernisation des ascenseurs, rénovation des logements...).
- ◆ **Clamart Habitat a consacré 28 millions d'€ depuis 2002 à la modernisation de son patrimoine soit 8 000 € par logement ancien.**
- ◆ **Amélioration de la qualité de service, avec 1 gardien pour 100 logements aujourd'hui.**

CLAMART DEMAIN

- ▶ **Poursuite la politique de mixité sociale de l'habitat, avec la réalisation de nouveaux logements sociaux et intermédiaires**
- ▶ **Développement de l'accession sociale**
- ▶ **Construction de 2 résidences étudiantes : avenue de Verdun (100 chambres) et dans le futur éco-quartier de la gare (100 chambres)**
- ▶ **Construction d'un 2^e foyer de jeunes travailleurs (183 chambres) avenue du Général de Gaulle**
- ▶ **Création d'une maison relais pour personnes en réinsertion par Habitat et Humanisme**
- ▶ **Aider aux opérations d'amélioration de l'habitat dans le parc privé**



VILLE VIVANTE

- ▶ Vie associative [P.25](#) ▶ Démocratie locale [P.26](#) ▶ Sport [P.27](#) ▶ Culture [P.28](#)
- ▶ Animations [P.30](#) ▶ Jumelage et coopération décentralisée [P.30](#)
- ▶ Centres socioculturels [P.31](#)

S'enrichir au contact des autres



+ de **300**
associations
contribuent au
dynamisme de la
ville de Clamart

Depuis 10 ans, la municipalité renforce son accompagnement aux 300 associations clamartaises, acteurs locaux qui contribuent à tisser du lien social et dont les bénévoles font preuve d'un grand dynamisme. De leur côté, les associations d'Anciens combattants, soutenues par la Ville, œuvrent pour perpétuer le devoir de mémoire, notamment auprès des jeunes générations.

10 ANS D'ACTION

Vie associative

- ◆ Construction et mise à disposition à titre gracieux de nombreux locaux et de la salle des fêtes municipale.
- ◆ Soutien logistique lors des manifestations associatives : prêt de matériel, reprographie, communication...
- ◆ Revitalisation et développement du Forum des associations : animations, rencontres, débats... Plus de 250 associations étaient présentes en 2011 (80 en 2002).
- ◆ Elaboration d'une charte de la Vie associative afin de renforcer le partenariat entre la mairie et les associations clamartaises.
- ◆ Appui aux projets, à la création d'associations et à la formation de bénévoles.
- ◆ Ouverture d'une maison des associations avenue Jean-Baptiste Clément.
- ◆ Rénovation des salles du Centre André Charré et du CSC La Fourche.
- ◆ Partenariat avec de nombreuses associations dans les domaines culturel, d'insertion, social et de santé.
- ◆ Création d'un jardin solidaire rue Danton avec l'association Espaces : chantier

d'insertion et actions pédagogiques en faveur de l'environnement.

- ◆ Création du Jardin partagé des Galvents.

Anciens combattants

- ◆ Pose d'une plaque célébrant la Libération de Clamart le 24 août 1944 et d'une stèle en hommage au Général de Gaulle.
- ◆ Inauguration du Square Missak Manouchian, en hommage au résistant fusillé au Mont-Valérien le 21 février 1944.
- ◆ Pose d'une plaque à la mémoire des Déportés juifs clamartois, place de la gare.
- ◆ Reconnaissance de la date du 19 mars 1962 pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie et inauguration du Square du Cessez-le-feu du 19 mars 1962.
- ◆ Pose d'une plaque à la mémoire des morts de la guerre d'Indochine (1946-1954).
- ◆ Participation des jeunes Clamartois au devoir de mémoire : ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe...
- ◆ Organisation d'expositions commémoratives en partenariat avec les associations d'anciens combattants.

CLAMART DEMAIN

- ▶ Construction d'une nouvelle maison des associations rue de Bièvres
- ▶ Maintien du soutien à la vie associative
- ▶ Développement d'un pôle des associations de solidarité, caritatives et d'insertion, en partenariat avec le CCAS

Renforcer la concertation



7 conseils de quartiers donnent leur avis sur les projets d'aménagement

Depuis 2001, la participation des habitants à la vie de la cité a été encouragée et développée avec la création de sept conseils de quartiers. Ces instances permettent d'informer et de consulter les habitants sur les projets d'aménagement urbain de la ville et d'équipement de proximité de leur quartier. Par ailleurs, des consultations auprès de l'ensemble des Clamartois sont régulièrement organisées.

10 ANS D'ACTION

Conseils de quartiers

◆ **Dès 2001, création de sept conseils de quartiers, d'une charte des conseils de quartiers et du service Démocratie Locale.**

◆ **Les actions des conseils de quartiers :**

- **Animation et information :** fêtes de quartiers, conseils inter-quartiers, soirées à thème, repas de quartier...

- **Participation des conseils de quartiers aux projets d'aménagement les concernant :** rénovation du marché de la Fourche, construction des maisons de quartiers du Jardin Parisien et du Petit Clamart, rénovation des squares Gaîté et Plaisance, réalisation de la médiathèque François Mitterrand, création du quartier commercial les Hauts de Clamart, construction de la nouvelle piscine du Jardin Parisien...

Tous les conseils de quartiers ont été consultés sur le Plan local d'urbanisme (PLU) et le Plan de déplacement de Clamart (PDC).

Concertation

- ◆ **Réunions publiques pour les grands projets de la Ville :** orientations budgétaires, création du quartier commercial les Hauts de Clamart, construction de la nouvelle piscine du Jardin Parisien, aménagement des places du centre-ville, reconstruction de l'école du Jardin

Parisien, mobilisation pour obtenir une station à Clamart dans le cadre du Grand Paris Express, pour prolonger de la ligne de bus 189...

◆ **Concertations auprès des Clamartois :**

- **Dans toute la ville :** La Ville est à vous (dans le cadre de la préparation du PLU), quelle inter-communalité pour Clamart ?

- **Dans les quartiers :** Plan de déplacement par quartier (Galvents-Corby, Trivaux-Garenne-3F et Plaine), sens de circulation de la rue de Fleury (Gare), nouvelle piscine (Jardin Parisien), reconstruction du campus (Trivaux-Garenne-3F), aménagement de l'avenue Renaudin (Gare), etc.

- **Thématiques :** *Etats généraux de la Culture, Restauration scolaire, La parole est un droit (15-25 ans), Les assises du Sport, Rencontres de la Démocratie Locale.*

Conseil municipal

- ◆ **Lors des séances :** mise à disposition du public de l'ordre du jour.

- ◆ **Nouveaux droits pour l'opposition :** chaque groupe politique (majorité ou opposition) peut présenter des propositions de délibérations et déposer des amendements, vœux et questions. L'opposition siège dans différentes instances municipales et para-municipales.

CLAMART DEMAIN

- ▶ **Poursuivre la concertation engagée avec tous les Clamartois (commissions extra-municipales, rencontres, consultations, questionnaires...)**

- ▶ **Continuer le développement de la vie des quartiers**

- ▶ **Mener une consultation sur le sens de circulation dans plusieurs quartiers de la ville**

Le sport pour tous



7 000
Clamartois sont
licenciés dans
plus de 30 clubs
sportifs

Depuis 2001, la municipalité a réalisé un effort conséquent en rénovant et construisant de nombreux équipements sportifs. Elle a lancé des événements sportifs fédérateurs tels que le Raid, le mois du sport... Depuis 2005, l'École municipale des sports permet à tous les enfants Clamartois de s'initier aux pratiques sportives. Enfin, le sport s'est largement développé dans les écoles.

10 ANS D'ACTION

Des équipements de qualité

- ◆ **Rénovation et extension du stade de la Plaine, la plus grande surface en terrains synthétiques de France** : 3 terrains de football, 2 terrains de rugby et 2 terrains hat trick.
- ◆ **Création de nouveaux équipements et aménagements au complexe sportif Hunebelle** :
 - Construction de la salle de gymnastique Émilie Le Pennec et d'une salle d'échauffement.
 - Création d'une salle de musculation.
 - Construction d'un club house de pétanque.
 - Création d'un terrain de mini-tennis.
 - Installation d'éclairage sur les 4 courts de tennis.
- ◆ **Réalisation de 4 pistes de boule lyonnaise et d'un mur d'escalade sur le site sportif Léo Lagrange.**
- ◆ **Construction d'un chalet pétanque** sur le site sportif Bretagne.

Le sport pour tous

- ◆ **Création de l'École municipale des sports** : initiation aux pratiques sportives pour tous les enfants de 5 à 11 ans. Tarifs variant en fonction du quotient familial.

- ◆ **Développement du sport à l'école** : mise à disposition d'éducateurs sportifs municipaux pour accompagner les enseignants dans leurs projets pédagogiques sportifs.
- ◆ **Mise en place d'ateliers sportifs durant le temps périscolaire** (Programme de Réussite Éducative) et de classes sportives à aménagement d'horaires dans les collèges en partenariat avec 7 associations sportives depuis 2010-2011.
- ◆ **Soutien à la trentaine d'associations sportives dans leurs démarches et demandes de subventions.** En 2011, elles accueillent 8 300 licenciés.

Événements sportifs

- ◆ **Créations de manifestations sportives** : Trophées aux sportifs méritants, Trophées des écoles, Clamart Plage, Raid sportif, Soirée des arts martiaux, Mois du sport, Clamart sur Glace (patinoire et piste de luge), Tournoi international de Judo « Le Kabuto » (manifestation associative soutenue par la Mairie).

CLAMART DEMAIN

- ▶ **Construction de la nouvelle piscine du Jardin Parisien**
- ▶ **Création d'1 dojo, d'1 gymnase omnisport avec tribunes et de 2 terrains de tennis au campus Trivaux-Garenne**
- ▶ **Création d'1 nouveau mur d'escalade au gymnase Léo Lagrange (2012)**
- ▶ **Création d'1 dojo d'entraînement rue de Bièvres**
- ▶ **Réfection complète du site extérieur du gymnase du Fort**
- ▶ **Construction de 12 vestiaires et 2 club houses au stade de la Plaine**
- ▶ **Réfection de la piste d'athlétisme, du terrain en herbe et de la tribune du complexe sportif Hunebelle**

Une offre culturelle diversifiée



En 10 ans, notre ville s'est dotée de nombreux équipements culturels de qualité. La rénovation du théâtre, la création du cinéma, l'ouverture des 2 médiathèques, le développement du conservatoire... permettent à tous les Clamartois d'accéder facilement à une programmation culturelle diversifiée et reconnue. Depuis 2001, les manifestations culturelles se sont développées, le soutien aux pratiques amateurs s'est renforcé et la création a été encouragée.

10 ANS D'ACTION

Théâtre Jean Arp

- ◆ Rénovation complète du théâtre Jean Arp en 2005.
- ◆ Développement d'une politique tarifaire incitative en direction des jeunes et des familles.
- ◆ Obtention du titre de « scène conventionnée » (subvention régionale de 90 000 € par an).
- ◆ Programmation de qualité destinée à tous les publics, avec notamment des spectacles de grands créateurs contemporains.
- ◆ Accueils en résidence de jeunes compagnies de théâtre et danse contemporaine qui favorisent le travail en direction des scolaires.
- ◆ Créations du festival MARTO (marionnettes et théâtre d'objets).

Cinéma Jeanne Moreau

- ◆ Création d'une salle de cinéma de 186 places.
- ◆ Programmation de films grand public et Art et Essai, avant-premières, rencontres avec des réalisateurs...

Conservatoire Henri Dutilleux

- ◆ Mise en place de tarifs plus équitables avec le nouveau quotient familial.
- ◆ Classement en « Conservatoire à Rayonnement Départemental », titre qui reconnaît la qualité de son enseignement.
- ◆ Ouverture à tous les Clamartois, quel que soit leur quartier, par des actions ciblées : création des Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) dans 1 école et 2 collèges.
- ◆ Création des Ateliers musicaux pour adolescents et adultes (initiation et pratique de groupes) et d'une maîtrise pour enfants (lieu de formation et de création vocales).
- ◆ Nouvelles disciplines enseignées : création du département Musiques Actuelles ; ouverture de classes de cor, basse électrique, contrebasse jazz, musique assistée par ordinateur, art dramatique, danse...
- ◆ Valorisation de la pratique musicale collective (9 orchestres, 10 chorales, 10 ensembles, 900 élèves et amateurs).
- ◆ Organisation de 80 manifestations musicales par an : concerts, master-classes, opéras pour enfants...

CLAMART DEMAIN

Théâtre Jean Arp et cinéma Jeanne Moreau

- ▶ Développement des actions à destination des jeunes et des scolaires
- ▶ Inscription du Théâtre Jean Arp comme l'un des établissements culturels de référence en Île-de-France

Conservatoire Henri Dutilleux

- ▶ Développement des Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) dans les écoles et les collèges
- ▶ Création de nouveaux ateliers



1 349 élèves
sont inscrits au
Conservatoire de
Clamart en 2011-2012

10 ANS D'ACTION

- ◆ **Création d'un Centre de ressources documentaires** (documents audio et vidéo, expositions...).
- ◆ **Développement des échanges avec les conservatoires français et étrangers**, notamment dans le cadre du jumelage et des partenariats avec les associations clamartaises.

Réseau des médiathèques

- ◆ **Ouverture de 2 médiathèques** : la Buanderie-Anne Capezuoli (Bas Clamart) et François Mitterrand (Haut Clamart).
- ◆ **Mise en réseau des bibliothèques** de la Fourche et du Jardin Parisien et des médiathèques La Buanderie-Anne Capezuoli et François Mitterrand.
- ◆ **Mise en place de la gratuité d'emprunt des supports musicaux.**
- ◆ **Mise en ligne (consultation par Internet) du catalogue des bibliothèques.**
- ◆ **Automatisation du prêt et retour** des documents à la médiathèque La Buanderie-Anne Capezuoli.
- ◆ **Partenariat avec les écoles élémentaires pour promouvoir la lecture** : 75 classes reçues par an, création des Prix littéraires des élèves.

Centre d'arts plastiques Chanot

- ◆ **Organisation de 9 expositions par an.**
- ◆ **Mise en œuvre d'une politique d'acquisition d'œuvres contemporaines** notamment auprès d'artistes clamartois.
- ◆ **Mise en place de 2 résidences d'artistes** chaque été.
- ◆ **Lancement de l'opération d'éducation artistique 4 Z'arts**, fruit d'un partenariat étroit entre la Ville et l'Éducation nationale.

Création d'événements

- ◆ **Festival Turbulences** : itinéraire culturel dans les structures artistiques de la ville.
- ◆ **Exposition l'art dans la ville** : sculptures de l'artiste colombien Eduardo Carmona.
- ◆ **Journées du patrimoine** (dans le cadre de la manifestation nationale) : parcours, balades thématiques, voyage virtuel, quizz...

CLAMART DEMAIN

Médiathèques

- ▶ **Ouverture le dimanche après-midi (en alternance) des médiathèques la Buanderie-Anne Capezuoli et François Mitterrand à partir du 1^{er} janvier 2012**
- ▶ **Rénovation de la bibliothèque de la Fourche**

Création d'événements

- ▶ **Nuit Blanche**

Création d'équipements

- ▶ **Salles d'expositions temporaires et ateliers d'artistes dans un lieu dédié aux arts visuels**

Se divertir ensemble

+ **de 1 000**
visiteurs par jour
profitent de
Clamart Plage
chaque été



Le festival Les Petits Pois, la chasse aux œufs, Clamart Plage... Autant de rendez-vous festifs et de loisirs devenus traditionnels pour les Clamartois. Autres temps forts de rencontres et d'animations, les relations avec nos villes jumelles et la coopération décentralisée avec Artashat et Kidal constituent l'occasion de découvrir d'autres cultures.

10 ANS D'ACTION

Animations

- ◆ **Construction de la salle des fêtes municipale** : 660 m² pour accueillir les manifestations municipales et associatives.
- ◆ **Dynamisation du festival Les Petits Pois** : spectacles d'arts de la rue pendant 2 jours dans toute la ville.
- ◆ **Clamart Plage** : animations sportives et de détente, autour d'un bassin de 450 m² au stade Hunebelle (plus de 1000 visiteurs par jour).
- ◆ **Vœux aux Clamartois** : galette du Nouvel An à l'occasion des vœux du Conseil municipal à la population (Haut et Bas Clamart).
- ◆ **Chasse aux œufs** : à Pâques, au parc Maison Blanche : 25 000 œufs pour régaler les enfants.
- ◆ **Fête nationale du 14 juillet** : bals populaires, feu d'artifice et Banquet Républicain.
- ◆ **Printemps des poètes, Fête de la science, Fête de la musique...** : auxquels la Mairie apporte son soutien logistique.
- ◆ **Organisation du mois de l'Arménie, de la Semaine de l'Algérie, de la Quinzaine culturelle**, animations autour des différentes cultures qui font la richesse de Clamart.
- ◆ **Noël à Clamart** : animations en partenariat avec les associations de commerçants et, depuis 2010, Clamart sur glace : patinoire et piste de luge (Haut et Bas Clamart).

Jumelage

- ◆ **Jumelage avec la ville arménienne d'Artashat en 2003** : exposition sur le génocide arménien, envoi de deux bennes à ordures ménagères, aide à la rénovation d'une école maternelle, etc.
- ◆ **Jumelage avec la ville portugaise de Penamacor en 2006.**
- ◆ **Développement des échanges via le comité de jumelage, Scunthorpe** (Royaume-Uni), **Lunebourg** (Allemagne), **Penamacor** (Portugal) et **Artashat** (Arménie).

Coopération décentralisée

- ◆ **Convention de coopération décentralisée Kidal (Mali)-Clamart** :
 - Formations d'infirmières et d'accoucheuses de Kidal avec l'hôpital Bécclère et d'artisans avec le COSAME/Chambre des métiers.
 - Collectes de dons (matériel de santé et informatique, fournitures scolaires).
 - Échanges entre les établissements scolaires de Clamart et Kidal.
 - Soutien à un projet pilote d'assainissement et à la construction d'une bibliothèque.
 - Mise en place d'une coordination des associations de solidarité clamartaises pour l'organisation de la Semaine de la solidarité internationale.

CLAMART DEMAIN

- ▶ **Projet de jumelage avec l'Italie**
- ▶ **Artashat** : envoi d'un mammographe et soutien à un projet de désenclavement numérique
- ▶ **Kidal** : aide à un projet d'assainissement, poursuite du soutien à la construction d'une bibliothèque

Au plus près des familles



1 500 Clamartois sont
adhérents à l'un des 3 centres
socioculturels

En 2001, l'association gestionnaire des centres socioculturels (CSC) était en liquidation, mettant en péril les activités proposées aux Clamartois. Celles-ci ont pu être maintenues et largement développées grâce à la décision prise par l'équipe municipale d'en faire un service de la Ville. Depuis 10 ans, les CSC développent de nombreuses activités destinées aux jeunes Clamartois et aux familles. Autres lieux de convivialité, les deux maisons de quartiers accueillent tous les Clamartois lors de leurs activités municipales et associatives.

10 ANS D'ACTION

◆ **Ouverture de deux maisons de quartiers :** Petit Clamart (2005) et Jardin Parisien (2006).

◆ **Développement des activités** avec une politique tarifaire équitable grâce au quotient familial, notamment en faveur des 12-17 ans et des familles.

◆ **Municipalisation des cours du soir et des cours de français.**

◆ **Lutte contre l'échec scolaire :** accompagnement personnalisé de jeunes Clamartois en difficulté dans le cadre de leur scolarité (élèves, collégiens et lycéens).

◆ **Soutien aux parents :** campagnes de prévention, permanence d'une psychologue, séjours, club des parents, organisation du Forum des parents, sorties proposées aux familles, séjour famille deux fois par an, possibilité de réserver le chalet municipal de Hauteluze pendant une semaine au mois d'août.

◆ **Permanences d'accès aux droits :** aide aux victimes, avocats, médiation familiale, conciliateur de justice, droits des étrangers...

◆ **Développement des animations de quartiers :** mise en place, avec l'appui des habitants, de la Fête des quartiers du Haut Clamart et de la Fête du jeu.

◆ **Création du comité d'animation au Pavé Blanc** ouvert aux associations, aux usagers du centre et à tous les habitants.

◆ **Organisation de la quinzaine culturelle** (sur les thèmes de l'Europe, l'Afrique, Identité et racine...).

◆ **Mise en accessibilité des CSC Pavé Blanc et la Fourche.**

◆ **Rénovation complète du CSC La Fourche.**

◆ **Rénovation du studio musique du CSC Pavé Blanc.**

CLAMART DEMAIN

► **Création de la Maison des parents**

► **Installation du CSC Jean Mermoz dans un bâtiment commun à celui de la future Maison des associations**

► **Développement et diversification des activités**



VILLE D'AVENIR

► **Éducation - Sport - Associations** P.33 ► **Espace verts - Éco-quartier** P.34 ► **Tramways T6 et T11 - Grand Paris Express** P.35

Priorité aux équipements publics



L'avenir se bâtit à travers les enfants et les jeunes. À Clamart, l'équipe municipale a fait de l'Éducation sa priorité. Elle va continuer à offrir à tous les élèves clamartois des équipements de qualité pour étudier afin de donner à chacun les mêmes chances de réussite scolaire. Elle va également poursuivre la construction d'équipements sportifs modernes pour développer encore le sport dans les écoles et favoriser l'accès aux pratiques sportives pour tous.

CLAMART DEMAIN

1 École élémentaire du Jardin Parisien

- ◆ Un nouvel ensemble de 12 classes (2 de plus qu'actuellement).
- ◆ Un centre de loisirs.
- ◆ Des locaux d'accueil pour le RASED (Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté).
- ◆ Un bâtiment Basse Consommation : panneaux photovoltaïques, sur-isolation et végétalisation de terrasses, chaudière moderne et performante pour réduire les dépenses de chauffage et donc d'émissions de CO₂, système de récupération des eaux de pluie et conservation des arbres de la cour actuelle.
- ◆ Livraison prévue à l'été 2012.

2 Campus Trivaux-Garenne

- ◆ Deux groupes scolaires.
- ◆ Un gymnase.
- ◆ Un dojo.
- ◆ Deux terrains de tennis.
- ◆ Des terrains de sport extérieurs.
- ◆ Démarrage des travaux en 2012.

3 Nouvelle piscine du Jardin Parisien

- ◆ 3 bassins : un bassin sportif de 25m, un bassin polyvalent de 25m, un bassin d'apprentissage et une patageoire.
- ◆ Ouverture au public prévue en 2014.

4 Maison des associations

- ◆ 2 400 m² seront réaménagés pour échanger, rencontrer et accueillir du public.
- ◆ Une démarche Haute Qualité Environnementale.
- ◆ Le coût des travaux est estimé à 3,3 millions d'€.
- ◆ Les travaux ont démarré en mai 2011 pour se terminer en juillet 2012.

6,8 millions d'euros, c'est le coût de la reconstruction de l'école du Jardin Parisien

15 millions d'euros pour une nouvelle piscine respectueuse de l'environnement

Aménager en respectant l'environnement

Parc paysager Robert Auzelle

Ici, la Ville de Clamart réalise un espace vert écologique de 10 000 m²



- Démarrage des travaux : septembre 2011
- Fin des travaux : avril 2012
- Coût des travaux : 1,6 millions d'euros



- un bassin alimenté en eau de pluie
- une coulée verte : plantes et arbres indigènes
- des espaces de détente
- des aires de jeux (1-12 ans)

Architecte paysagiste : Ursula Kurz - agence pascoDoble

1



2

Le cadre de vie est l'un des atouts de Clamart. L'équipe municipale va continuer à tout mettre en œuvre pour le préserver et l'embellir, en créant des espaces verts et en inscrivant sa politique du logement et du développement économique dans une démarche environnementale et durable.

CLAMART DEMAIN

1 Le parc paysager Robert Auzelle

- ◆ Un poumon vert de 10 000m², acquis par la Ville de Clamart.
- ◆ Une coulée verte retrouvée telle qu'elle avait conçue par Robert Auzelle dans les années 1950.
- ◆ Un plan d'eau alimenté par la récupération d'eaux pluviales des toitures des bâtiments limitrophes.
- ◆ Des aires de jeux pour enfants et des espaces de repos et de convivialité.
- ◆ Le coût total des travaux est estimé à 1,6 millions d'€, le Conseil régional d'Île-de-France ayant octroyé une subvention de 500 000 € au projet. L'ouverture du parc au public est prévue courant 2012.

2 Un éco-quartier à la gare

- ◆ L'opération de réaménagement de la friche autour de la gare de Clamart devrait démarrer en 2012. Ce projet ambitieux a jusqu'ici été gelé, à cause de la crise de l'immobilier de bureaux.

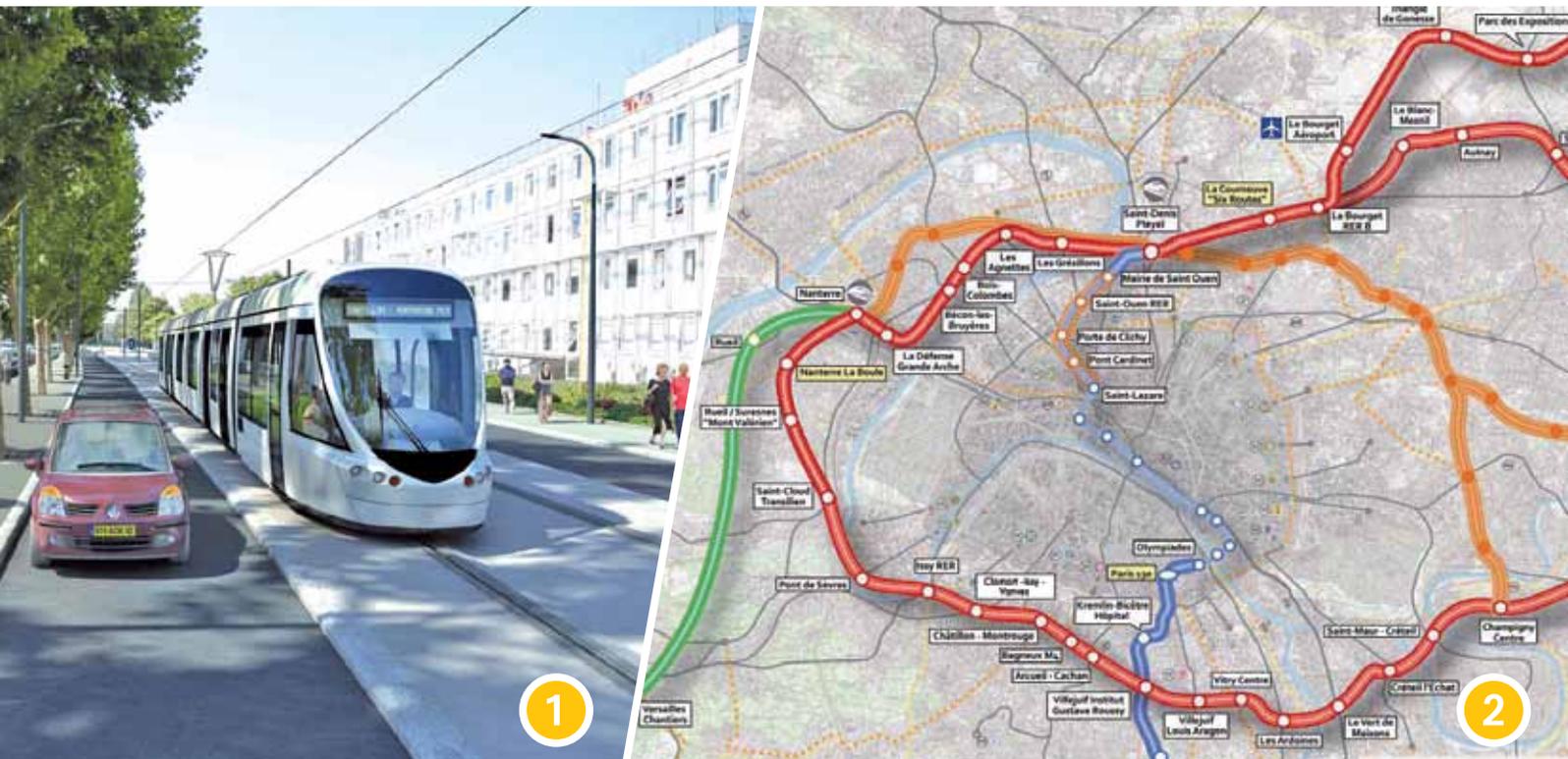
- ◆ Projet de 24 000 m² labellisé Très Haute Qualité Environnementale (THQE), avec Bâtiments Basse Consommation (BBC).

- 18 000 m² de bureaux.
- 4 000 m² pour une résidence étudiante.
- 500 m² de commerces.
- 800 m² de locaux artisanaux.
- ◆ 250 places de parkings publics, en plus du parking privé de 300 places réservées aux bureaux et aux résidences.
- ◆ Des zones piétonnes et un parking à vélos de 150 places. Le parvis de la gare sera réaménagé, avec entre autres nouveautés un emplacement dépose-minute.

10 000 m²
d'espaces verts
au cœur de la cité
de la Plaine pour le
Parc Robert Auzelle

24 000 m²
labellisés Très
Haute Qualité
Environnementale
pour l'éco-quartier
de la gare

Développer les transports durables



L'engagement et la mobilisation de l'équipe municipale pour développer et améliorer les transports collectifs restent une priorité pour l'avenir. Le double objectif est d'offrir aux Clamartois des moyens de déplacement variés (train, bus, tramway, Grand Paris Express...) reliés au réseau de transport francilien et de favoriser les circulations alternatives.

CLAMART DEMAIN

① Le tramway T6 : Châtillon (métro ligne 13) - Viroflay

- ◆ La municipalité et les habitants se sont fortement mobilisés pour que ce projet aboutisse.
- ◆ **7 stations à Clamart** (sur les 21 prévues) : une offre de transport en commun indispensable aux habitants du Haut Clamart.
- ◆ **Mise en service prévue en 2014.**

Le tramway T11 (Antony-Clamart) :

- ◆ La municipalité s'est mobilisée pendant de nombreuses années pour défendre ce projet. Le T11 permettra aux habitants des communes du sud du département de faciliter leurs déplacements tout en renforçant l'attractivité et le dynamisme des territoires. Il reliera la Place du Gard, à Clamart, au RER B, à Antony. Sa prolongation, dans un second temps, jusqu'à la gare de Clamart (ou RER Issy en souterrain), sera étudiée ultérieurement.
- ◆ **Mise en service prévue en 2018.**

② Le Grand Paris Express à Clamart

- ◆ Le projet de création d'une station à Clamart a été retenu grâce à la forte mobilisation des Clamartois et de la municipalité en mai 2011. Ce projet de supermétro autour de Paris - probablement le plus grand projet de métro du monde - prévoit 200 kilomètres de voies ferrées, 5 lignes, 72 stations pour les 2 millions de voyageurs prévus chaque jour...
- ◆ **Mise en service prévue en 2025.**

+ de 4 000 usagers ont signé la pétition exigeant une gare à Clamart dans le projet du Grand Paris Express

16 minutes, c'est le temps que mettra le tramway T6 pour relier le Haut Clamart à Châtillon (ligne 13)



Philippe Kaltenbach
Sénateur-Maire de Clamart

Une équipe municipale proche de vous et à votre écoute, pour que Clamart continue à avancer.



Isabelle RAKOFF
1^{re} Adjointe au Maire
Politiques sociales et
Droit des femmes



Daniel DUBUT
Adjoint au Maire
Commerce, Artisanat
et Marchés



Marie-Catherine POIRIER
Adjointe au Maire
Transports, Voirie
et Environnement



Jean-Marc SEYLER
Adjoint au Maire
Urbanisme



Philippe WALDTEUFEL
Adjoint au Maire
Finances, Travaux,
et Contrôle de
gestion



Mireille DÉRÉTHÉ
Adjointe au Maire
Centres
Socioculturels,
et Handicap



Dominique MEIER
Adjoint au Maire
Vie scolaire



Juana ALTAMIRANO
Adjointe au Maire
Petite enfance



Philippe LUTAUD
Adjoint au Maire
Propreté,
Embellissement de la
ville et Cimetière
communal



Joëlle DENNOUNE
Adjointe au Maire
Enfance



Georges KEHYAYAN
Adjoint au Maire
Logement



Françoise MORGÈRE
Adjointe au Maire
Jumelage et
Coopération
décentralisée



Gérard AUBINEAU
Adjoint de Quartier -
Gare
Anciens combattants,
État civil, Mairies
annexes et Élections



Vanessa JÉROME
Adjointe de Quartier -
Centre
Développement
économique



Matthieu FAYOLLE
Adjoint de Quartier -
Trivaux-Garenne
Jeunesse, Prévention
et Sécurité



Pierre RAMOGNINO
Adjoint de Quartier -
Jardin Parisien
Démocratie Locale, Vie
Associative et Culture



**Émilie ANSTETT-
SINIGAGLIA**
Conseillère déléguée
Communication
et Office du tourisme



Nadia BEKHALED
Conseillère déléguée
Emploi



Laurent LEHOUX
Conseiller délégué
Sports



**Marie-Jeanne
LOUBAKI BAFOUTA**
Conseillère déléguée
Personnel communal



Claire ROUX
Conseillère déléguée
Santé



Pierre BURNICHON
Chargé de mission
Handicap et
Accessibilité



Maly DIALLO
Chargée de mission
Enfance



Michel DORMOIS
Chargé de mission
Commande Publique



Vincent GAZEILLES
Chargé de mission
Économies d'énergie
et Systèmes
d'information



Catherine MARTIN
Chargée de mission
Soutien à la
parentalité



Franck MURADIAN
Chargé de mission
Finances



Violaine RÉMY
Chargée de mission
Marchés



Régine TRITZ
Chargée de mission
Cours du soir



Lionel WARTELLE
Chargé de mission
Circulations douces



Sylvie LOISEL
Chargée de mission
Politiques sociales



Dominique PIVIN
Chargée de mission
Arts plastiques



**François
SOULABAILLE**
Conseiller municipal

« La Tribune libre permet à toutes les tendances politiques représentées au Conseil municipal (qu'elles appartiennent à la majorité ou à l'opposition) de s'exprimer. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés. »

Philippe KALTENBACH,
Sénateur-Maire de Clamart

OPPOSITION

GRUPE MODEM « LE PARTI DE CLAMART »

• Christian DELOM • Francis PIAN

Peut mieux faire...

Rappelons que cette tribune existe car Christian Delom a initié et gagné un procès contre la mairie de Clamart qui avait refusé ce droit à l'opposition.

Voici une vision la plus juste possible de la situation clamartoise :

- Finances assainies avec une dette maîtrisée : nous nous sommes donc abstenus lors du vote des 2 derniers budgets.
- Groupes scolaires ou équipements sportifs, espaces pour les associations, nous avons voté pour.
- Accord également sur le développement du logement aidé surtout pour assurer la mixité sociale.
- Mais des investissements qui ne préparent pas assez l'avenir : peu d'économies d'énergie ou de consommation de fluides (eau, gaz, électricité) et un éco quartier de la gare paralysé.
- Difficile maîtrise des dépenses de fonctionnement dans un contexte de désengagement de l'État : il faut gérer les priorités face à la crise (école, efficacité des services publics, social).
- Politique de transport abandonnée à la paresseuse et poussive agglomération Sud de Seine avec l'inefficace Clamibus. Pas de vélo ni d'auto partage. Néanmoins, avec les élus MoDem des villes voisines nous avons œuvré pour obtenir la future station du métro à la gare.
- L'échec majeur (annoncé par nous) est moins sur la ville que sur l'agglomération incohérente et inefficace : où sont les économies attendues ?
- Enfin si nous approuvons la politique sportive, culturelle et d'animations, il y a beaucoup à faire pour la motivation du personnel municipal (respect, politique indemnitaire, management régulier), et dans la démocratie participative inégale et brouillonne pour associer les citoyens engagés et les associations.

Au global, un bilan mitigé avec, en ce début d'année scolaire, l'appréciation « peut mieux faire »... En étant force de propositions, nous conservons une attitude juste et vigilante.

www.modem-clamart.com

www.christiandelom.com

GRUPE « VIVONS CLAMART »

• Grégoire ARTINIAN

Parti Radical, Alliance Républicaine Ecologiste et Sociale

Dès leur réélection, le Maire et sa majorité municipale ont incarné le contraire du socialisme humaniste dont ils se réclament. Dans 5 quartiers simultanément, ils ont lancé des procédures qui aboutiront à des expropriations. Je peux témoigner de la détresse de familles entières, clamartaises depuis des décennies, à qui la Mairie va enlever le projet de toute une vie, leur maison. Personne n'est à l'abri. Derrière cette politique, il y a l'alibi du logement social. L'habitat social, qui est certes nécessaire, est seul pris en considération, pour des raisons plus idéologiques que rationnelles. Le résultat, c'est que la classe moyenne est chassée de la ville, parce que l'habitat intermédiaire n'est pas une priorité. Cette situation prive aussi Clamart du pouvoir d'achat susceptible de dynamiser le commerce et la ville tout entière. L'effet pervers de cette politique est la bancarisation du centre-ville, qui se désertifie. On a peur de circuler à pied le soir dans certaines rues autrefois commerçantes. Nous trouvons dans cette politique la cause de l'aggravation de la fracture sociale et l'échec annoncé de la politique de mixité sociale du Maire.

Pas de concertation

Depuis 2008, l'exercice de la démocratie participative est décevant. Quelle est la valeur ajoutée des conseils de quartiers ? Représentent-ils une quelconque force de proposition ? La Mairie a-t-elle modifié une seule de ses décisions après avoir écouté l'avis des habitants ? Comment s'étonner dès lors que ces conseils, souvent transformés en tribune pour la majorité en place, soient perçus comme une simple chambre d'enregistrement ? Où finit l'information, où commence la concertation et où dérive-t-elle en propagande municipale ?

www.gregoireartinian.com

gregoire.artinian@gmail.com

06 11 74 14 11

LISTE « ÉCOUTER POUR AGIR », UMP-NOUVEAU CENTRE ET INDÉPENDANTS

• Jean-Didier BERGER

Le mandat de la trahison

Après 3 ans ½, le constat est accablant. Trahison du contribuable. La gestion devait être irréprochable. Le candidat PS qui avait promis le maintien de la pression fiscale en 2008, a augmenté les taux des impôts locaux un an après sa réélection. Pire, contrairement à ce qui a toujours été affirmé, la Ville a contracté des prêts « structurés », c'est-à-dire des emprunts toxiques.

Trahison de notre environnement. Clamart devait être une éco-ville. Les tags se multiplient, la propreté est négligée et au gré des saisons, herbes folles, feuilles puis neige stagnent sur les trottoirs abandonnés. Sans oublier l'affichage sauvage du maire-candidat permanent. Les projets clefs comme l'éco-quartier sont au point mort. La forêt massacrée est toujours surplombée par la ligne à Très Haute Tension.

Trahison des citoyens. Clamart devait être une ville solidaire. Pour des raisons électoralistes, le béton s'est installé dans les zones pavillonnaires sous couvert de faux arguments sociaux. Les plus fragiles souffrent de l'insécurité due au laxisme de la Mairie. Pas de police municipale ni de vidéo-protection : la garde municipale a des instructions pour battre le record de PV.

Trahison électorale. Il promettait de faire « Clamart avec vous ». Durant ces 3 ans ½, le maire a décidé « sans vous ». Pas de concertation, quelques consultations biaisées, et des projets toujours autoritaires (expropriations, préemptions, chicanes, place de la mairie...)

Trahison politique. Le PS a choisi d'interdire le cumul des mandats : impossible d'être maire et sénateur par exemple. Bizarrement, c'est le silence qui l'emporte pour celui qui hésite manifestement entre trahir ses électeurs en quittant la ville ou renier les engagements de son propre parti.

www.jeandidierberger.com

06 37 38 14 76

MAJORITÉ

GRUPE SOCIALISTE

Fier-e-s et heureux-ses du travail accompli

En 2001, après 36 ans de gestion par les partis conservateurs de droite, les Clamartois-e-s ont élu une nouvelle équipe, conduite par un socialiste, Philippe Kaltenbach. Ce choix était judicieux, il a permis à notre ville de révéler tout son potentiel et son dynamisme.

Une revalorisation sans précédent des espaces publics et des infrastructures : réhabilitation du théâtre municipal complété par un cinéma qui faisait défaut à Clamart, création de deux belles maisons de quartiers (au Jardin Parisien, à Trivaux-Garenne), construction du nouveau centre commercial de la Plaine, création de deux médiathèques, d'une grande salle des fêtes, extension du parc Maison Blanche, finalisation des places Bourgogne et Mairie, acquisition et rénovation des stades de la Plaine, etc. tout cela et plus en seulement dix ans !

Une politique sociale vigoureuse, qui s'adresse à toute la population. En créant 100 logements à loyer modéré par an, en multipliant les places en crèche, en réhabilitant les habitations HLM, en établissant un quotient familial pour les services municipaux (sports, jeunesse, vie scolaire, services sociaux...), en agissant résolument pour le droit des femmes et l'égalité et pour le mieux être des aînés et des personnes handicapées, en dynamisant la vie locale avec les conseils de quartier, le tissu associatif et de nombreux événements publics, nous permettons à toutes et à tous de vivre ensemble à Clamart dans le dialogue et la convivialité.

À l'heure du bilan des 10 ans, voilà des motifs réels de fierté et de satisfaction. Mais soyez assurés que le Maire et son équipe n'ont rien perdu de leur dynamisme au service de la Ville. Notre dévouement et notre ambition pour Clamart restent intacts.

www.ps-clamart.org

GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Toujours plus d'écologie !

Depuis dix ans, les élu-e-s d'Europe Écologie-Les Verts travaillent au sein des majorités municipale et intercommunale. Minoritaires dans les majorités, mais toujours force de proposition, nous jouons un rôle d'aiguillon en matière de développement durable et solidaire, d'action en direction des plus démunis-e-s, de réduction des gaz à effet de serre, etc. Attentifs aux manières de faire de la politique, nous pesons de tout notre poids pour que le débat démocratique et la participation des citoyen-ne-s clamartois-e-s soient la plus large possible.

Depuis dix ans, de nombreuses politiques ont vu le jour ou ont été « écologisées » grâce à notre action : les cantines de Clamart servent désormais 50 % de bio chaque jour, sans diminution des quantités servies ni dégradation de la prestation, les espaces verts ne sont plus entretenus avec des produits phytosanitaires, les eaux pluviales sont stockées pour éviter les inondations, les consommations d'énergie dans les bâtiments ont été réduites et des capteurs solaires ont été installés. Des critères sociaux et environnementaux commencent à être pris en compte dans les achats publics et les mesures pour lutter contre le gaspillage se généralisent. Les politiques en faveur du logement social et des circulations douces ont été soutenues et amplifiées, et celles en faveur de l'économie sociale et solidaire mises en place. Il reste bien sûr beaucoup à faire, et malgré l'urgence qu'il y a à transformer nos modes de vie pour faire face aux multiples crises actuelles, les exigences écologistes ne sont pas encore satisfaites.

Pour nous permettre d'aller plus loin et pour donner du poids à nos actions... nous avons besoin de votre soutien. Rejoignez-nous !

EELV, BP32, 92144 Clamart Cedex
contact@verts-clamart.org
www.eelv-clamart.fr

GRUPE DES INDÉPENDANTS

non communiqué

GRUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTE, CITOYEN ET ECOLOGISTE

• Jean-Marc Seyler, Président du groupe

Dix ans au service des Clamartaises et des Clamartois, dix ans qui marquent et marqueront la ville.

Quelle équipe peut s'enorgueillir d'être élue sur un programme et le réalise à plus de 80% ?

La ville connaissait un retard important, aujourd'hui elle prend de l'avance. Les constructions d'écoles, de médiathèques, du cinéma, du stade, du gymnase et bientôt de la piscine resteront gravées sur notre territoire pour de longues années.

Dans le domaine de l'action sociale et des services à la population, la politique de la municipalité précédente n'était pas en pointe, nous avons mis en place le quotient familial pour les écoles, les centres de loisirs, le conservatoire.

Tout le monde bénéficie de la même prestation et paie en fonction de ses moyens. C'est de la solidarité. L'imposition des clamartaises et clamartois est restée stable et le service rendu s'est accru en quantité et en qualité, l'accueil unique est un symbole en ce sens.

La réponse au besoin en matière de logement, de logement social, est un fil conducteur de notre politique. Depuis 2001, la construction de logements sociaux a repris, et heureusement, car si la ville était restée dans le rythme de la majorité de droite, nous serions tombés en-deçà de 20% de logements sociaux et nous aurions des situations très conflictuelles à gérer.

Sur la question de l'emploi, le travail effectué pour la ville avec le service emploi est devenu plus visible et plus dynamique. Par contre, notre groupe déplore depuis quelques années, le manque de prise en compte du travail fourni par les agents de la ville qui ont justement permis toutes ces évolutions, ces améliorations du quotidien clamartois.

Pour l'avenir, notre groupe qui s'est transformé et renforcé souhaite peser sur les améliorations qu'il faut encore mener, le personnel, les circulations douces, l'accessibilité aux handicapés, les transports en commun, la politique d'éducation et la démocratie participative. Merci à vous de nous avoir fait confiance et nous serons toujours présents pour tenir nos engagements.

Composition du groupe : Gérard Aubineau ; Pierre Burnichon ; Joëlle Dennoune ; Mireille Derethe ; Maly Diallo ; Jean-Marc Seyler ; Régine Tritz.



Réalisation : Service Communication de la Mairie de Clamart (Christine DELSOL, Yasmine GRANDI) • Conception : Maya CARRASCO
• Maquette : Christine LAURENT, Elise GUIGNOT • Photos : Laurence LOUVET, Anja SIMONET, Antonio PEDALINO, Jérémie BRUDIEUX et autres auteurs